

Le cinéma français doit prendre le train de la révolution numérique

A la suite d'une étude sur la vision des acteurs de la filière, l'économiste Philippe Moati engage les professionnels du 7^e art à ouvrir les yeux sur la mutation du modèle économique de production des films

Par PHILIPPE MOATI

L'étude réalisée par l'Observatoire société et consommation pour Unifrance (novembre 2017) sur la manière dont la filière française du cinéma perçoit son avenir à dix ans révèle bien un microcosme convaincu de traverser un épisode de mutation. Mais si le rôle du numérique est clairement identifié, les personnes interrogées peinent toutefois à se prêter au jeu des anticipations, et les visions de ce que pourrait être la filière du cinéma en 2027 paraissent marquées d'un conservatisme teinté d'optimisme.

Cet optimisme est visible à deux niveaux, qui constituent des nœuds de l'économie de la filière. D'abord, le marché, que 61 % des répondants anticipent en croissance à l'échelle mondiale. Les débouchés promis par les pays émergents nourrissent cet élan d'optimisme, mais les prévisions sont à peine moins favorables pour le marché français.

Or, si le cinéma français a plutôt bien traversé les crises antérieures, ce n'est pas le cas de tous les cinémas nationaux. Cette exception française tient pour beaucoup à un cadre institutionnel original dont découle une régulation efficace et protectrice. Mais aujourd'hui, la question centrale est celle de la capacité de ce système à s'adapter à une nouvelle donne sans compromettre les grands équilibres qui président au bon fonc-

tionnement de la filière.

L'IMPORTANCE DES SÉRIES

Or, la révolution numérique en cours menace le système de financement. A commencer par la télévision, dont les répondants anticipent clairement le recul de la capacité contributive. Les professionnels sont beaucoup plus optimistes quant à l'avenir de la salle. Mais ne sont-ils pas victimes d'une myopie entretenue par une croyance profondément ancrée : rien ne remplacera jamais l'émotion qui naît de la vision d'un film en salle. Et pourtant, comment ne pas voir que le succès des nouveaux supports s'appuie non pas sur « le film de cinéma » mais sur d'autres formats, en particulier les séries, qui explorent d'autres modes de narration ?

C'est bien le cœur de l'édifice institutionnel qui se trouve menacé. L'enjeu est alors de compenser les contributions des formes de diffusion en recul par l'apport de nouveaux gisements. Parmi les sources de financement soumises à l'évaluation des sondés, une seule est perçue par une majorité (71 %) comme étant susceptible de se renforcer d'ici à 2027 : les plates-formes numériques. Celles-ci sont appelées à devenir les acteurs structurants de la filière par le biais du contrôle croissant de l'accès des œuvres à leur public et leur part prise dans le financement en amont.

Or, ces acteurs ne font pas partie du microcosme. Les plus influents sont américains. La France n'est pour eux

qu'un marché parmi d'autres. Mis à part Netflix (et encore !), ils ne sont pas issus du monde du cinéma, celui-ci ne représentant qu'une part modeste de leur activité. Ces nouveaux entrants ne sont donc pas nécessairement enclins à partager les codes et le système de valeurs de la filière.

Les professionnels se montrent partagés sur la manière dont l'emprise de ces

COMMENT NE PAS VOIR QUE LE SUCCÈS DES NOUVEAUX SUPPORTS S'APPUIE NON PAS SUR « LE FILM DE CINÉMA » MAIS SUR D'AUTRES FORMATS ?

nouveaux acteurs est susceptible d'influer sur la dynamique de la filière. Mais tous réclament une réglementation qui impose aux plates-formes des obligations similaires à celle auxquelles sont soumis les acteurs de l'audiovisuel, en matière d'exposition des films français et de participation à leur financement. En gros, faire en sorte que rien ne change...

L'inertie de la filière a empêché celle-ci de se positionner à temps dans le secteur de la diffusion numérique. Or, dans un domaine où règnent les rendements croissants, le retard ne pardonne pas. Il est peut-être même déjà trop tard pour promouvoir des plates-formes euro-

piennes (appelées de leurs vœux par 59 % des répondants) en mesure d'empêcher que l'accès au marché ne se limite qu'à une poignée de géants mondiaux. Et la profession semble en être

encore à se demander s'il faut ou non céder au charme de ces nouveaux diffuseurs, réformer la chronologie des médias [règle définissant l'ordre et les délais dans lesquels les diverses exploitations d'une œuvre cinématographique peuvent intervenir]... et ne pas percevoir les conséquences de ce déplacement du centre de gravité du pouvoir sur la répartition de la valeur, mais aussi sur la création et la diversité.

Ce voyage au cœur des représentations des acteurs de la filière laisse le sentiment d'une profession désemparée pour imaginer son devenir. Les compromis sur lesquels s'est fondée la régulation actuelle sont cependant reconsidérés à mesure que les intérêts des différentes parties se désolidarisent et que de nouvelles catégories d'acteurs s'imposent. Ce dont témoignent les discussions sur la remise en cause de la chronologie des médias. Le risque majeur qui pèse sur le cinéma français est qu'il perde le contrôle de son propre avenir. ■

Philippe Moati est professeur d'économie à l'université Paris-Diderot, cofondateur de L'Observatoire société et consommation (L'ObSoCo)